

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

Comme annoncé lors de notre dernière assemblée générale, le 21 novembre 2016, l'assemblée générale pour 2016 de la Société des Amis de Vienne est fixée au lundi 20 mars 2017 à 18 h, au siège du 5 rue de la Table-Ronde. Nous rappelons qu'il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation pour pouvoir participer aux débats et aux votes.

Les membres du conseil d'administration se réuniront le même jour à 17 h au siège de l'association.

Ce double avis tient lieu de convocation.

Le Bureau

Jacques Billon

In memoriam - Louis Porte

Les forces de la vie ont quitté Louis Porte le 22 juin dernier, à la veille de ses 92 ans. Il était né dans cette terre d'Ardèche qu'il aimait tant, il en avait gardé cet accent si agréable. C'est là qu'il avait rencontré Jeannine qui allait devenir son épouse il y a soixante-dix ans.

Mari exemplaire, père attentionné et aimant de Maryse et d'Annick, beau-père accueillant et complice, grand-père à l'écoute de ses petits-fils, arrière-grand-père attendri, Louis Porte était l'âme de sa famille : son départ est cruellement ressenti par tous.

Louis Porte a effectué toute sa carrière professionnelle dans l'administration fiscale en occupant des postes à responsabilité à Bar-sur-Aube, Vienne et Lyon. Son charisme en faisait un interlocuteur privilégié et apprécié dans le monde du commerce en particulier.

Louis Porte, c'était, aussi, un engagement politique affirmé. Sous la houlette de Louis Mermaz il a exercé la fonction de premier adjoint pendant deux mandatures successives. Sa réussite dans des dossiers complexes et délicats en ont fait un édile apprécié de tous. Il avait un profond respect des personnes y compris de celles qui n'avaient pas la même sensibilité. Son travail et son abnégation furent récompensés par l'attribution des insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Louis Porte était un homme de foi profondément attaché aux valeurs de la religion protestante. Son engagement fort auprès de l'Eglise Réformée de Vienne l'a conduit à siéger au sein du conseil presbytéral durant de nombreuses années.

On ne peut évoquer la mémoire du défunt sans faire allusion à sa passion pour les timbres : président du Club Philatélique de Vienne, il a su faire aimer la philatélie à des générations. Enfin, Louis et Jeannine étaient des fidèles parmi les fidèles des « Amis de Vienne » et appréciaient voyages et conférences qui étaient, pour eux, des moments privilégiés de culture et d'amitié.



André Hullo

In memoriam - Anne-Marie Celette

(20 juillet 1927 - 28 octobre 2016)

Sa jeunesse

Anne-Marie Hérard, chacun l'appelait Nanou, est née le 20 juillet 1927, issue d'une famille viennoise, son père était percepteur à Vienne ; elle garde néanmoins des liens très étroits avec ses grands-parents maternels chez qui elle passe, en Auvergne, ses vacances. Ses parents ont deux enfants : André, l'aîné qui fera des études de médecine, et Anne-Marie qui naît sept ans plus tard ; elle fait ses études au collège Ponsard. Quand André s'installe à Vienne en 1949, tout naturellement elle va assurer, non seulement son secrétariat mais aussi va l'aider dans sa lourde tâche de médecin généraliste en lui servant d'infirmière, puisqu'alors le généraliste assurait des tâches multiples. Pour elle c'est une véritable vocation, venir en aide aux autres et les secourir.



Quelques années plus tard elle rencontre un Viennois, et se marie avec Germain Celette, en 1952, mais continue à aider son frère. Germain est mécanicien, installé place de l'Affûterie, mais mécanicien de génie qui a l'âme d'un découvreur, d'un inventeur, et qui après avoir fait son apprentissage s'est mis à son compte, estimant qu'il y a toujours une solution pour chaque problème : ainsi il avait à partir d'une barque créé une sorte d'hydroglisseur avec un moteur de Simca ; ou bien il avait conçu des pare-brise de moto et de scooter, puis réfléchissant sur le problème des voitures accidentées il mit au point le marbre universel pour la réparation des voitures et en déposa le brevet.

Le chef d'entreprise

En quelques années, Germain développe son entreprise car la conjoncture est propice : c'est le grand développement de l'automobile et aussi des accidents, son invention devient vite une référence mondiale, puisque ce marbre peut s'adapter sur toutes les marques de voitures. Ils vont alors se partager les tâches : Germain s'occupe de tout le domaine technique et Anne-Marie dirige la gestion,

l'administration de l'entreprise. La tâche est immense car ils ont eu à faire face à des difficiles et éprouvantes épreuves : incendie, procès, investissement, mais avec constance et courage ils affrontent les difficultés et vont de l'avant, prévoyant l'avenir, sachant saisir les opportunités, tout en conservant la prudence, « les pieds ancrés dans la terre » disait-elle. Sans être grisés par la réussite, car ce sont eux qui d'abord seront les premiers commerciaux, les meilleurs représentants de la firme, ils n'oublient pas qu'ils doivent avant tout trouver du travail pour leurs employés. Tous deux se déplaceront dans le monde entier, allant de salons en expositions pour faire eux-mêmes la promotion du produit Celette ; les salons sont préparés avec minutie, car Anne-Marie a compris que le contact direct avec le client est essentiel ; elle va donc prendre un soin extrême de ceux-ci et les liens qu'elle développe en les recevant à Vienne avec toujours une simplicité chaleureuse porteront leurs fruits. Les Celette accueilleront même, pendant les vacances, des enfants de leurs clients étrangers, afin que ceux-ci perfectionnent leur français.

L'usine de Bechevienne

Après diverses installations, c'est à Bechevienne, l'ancienne usine de Pascal-Valluit à Estressin, que désormais la société Celette s'installe. La surprise des clients est d'abord d'être accueillis par le bonjour de deux magnifiques perroquets, qui sifflent, qui jasant, qui piaillent : en effet chez les Celette les animaux sont rois, indépendamment des chiens nécessaires pour la garde de la propriété et l'usine, Gaston, un teckel les suit partout, tandis qu'un petit singe est aussi là, et qu'un petit troupeau de moutons entretient les pelouses de la colline.

Anne-Marie est constamment présente, elle a dû abandonner en 1978 le secrétariat de son frère pour se consacrer entièrement à l'usine et elle dirige l'administration avec toujours un doux sourire mais avec fermeté les 250 ouvriers de l'entreprise, les connaissant tous, ayant toujours un mot aimable, se préoccupant de leur santé, de leur famille. Elle rend service parfois en engageant des personnes en difficulté. A chaque Noël, elle se fait un devoir d'offrir à ses employées un travail réalisé de ses mains : mouchoir brodé, porte-épingles, boîte à mouchoirs. Anne-Marie montre aussi un intérêt réel en dehors de l'entreprise, pour la formation des futurs ingénieurs, ainsi elle fait partie du jury de l'École supérieure de commerce de Lyon et sait donner aux candidats des consignes de bon sens : « soyez vous-même » leur disait-elle.

L'aventure du château de la Bâtie (1969)

A la suite d'une expropriation, de leur maison de Saint-Cyr-sur-Rhône, ils achètent la Bâtie, vieille et vaste demeure presque en ruine, qu'ils vont restaurer afin d'y loger leurs clients. Or cette propriété comprend également toute la colline avec le château féodal de la Bâtie, qui désormais leur apporte une nouvelle occupation. En effet ils vont tous deux se passionner pour dégager les ruines des broussailles, essayer de conforter les murs, rendre accessible et visitable ce château, enfin d'en comprendre, d'en restituer le plan par des études et un

sondage officiel. Ils accueilleront aussi une équipe de lycéens de Saint-Romain-en-Gal, trop heureux de pouvoir eux aussi, remettre en état le château ; tout cela permettra bientôt des visites, dont les Amis de Vienne seront les premiers bénéficiaires. Avec beaucoup de fierté Anne-Marie montrait les tessons de poterie médiévale et les humbles objets recueillis pieusement çà et là sur leur propriété. Le château reprenait vie et en 2004 par son éclairage il devenait, la nuit, une sorte de signal de l'arrivée sur Vienne.

Non contents de remettre en valeur, de sauvegarder ces ruines, Anne-Marie et Germain décidèrent un peu plus tard de restaurer le bastion Sainte-Anne, un fortin du XVI^e siècle qui renforçait la défense du château. Peu de personnes savent combien fut importante la restauration de ce fort, où il fallut dégager des dizaines de tonnes de terre, refaire les toitures, le rendre habitable car ils décidèrent d'en faire leur demeure ; c'est dans ce lieu que Nanou passa les dernières années de sa vie.

Anne-Marie, eut une vie remplie par le travail, par la préoccupation et la compréhension des autres, accueillant chacun, toujours avec un sourire plein de bonté, de générosité, de simplicité : ce fut une femme d'exception.

Catherine Moulin

Marcel Moulin (1932-2004) : un artiste qui fut viennois

Né le 5 décembre 1932, fils d'un chef de gare originaire de Lozère, mon père a passé son enfance à Saint-Rambert-d'Albon dans le nord de la Drôme. Très tôt se manifeste sa passion pour les trains ...et le dessin. Entre 1942 et 1950, il est scolarisé au collège Ponsard à Vienne où il fut l'élève d'Adrien Ouvrier : mon père voua toute sa vie une profonde admiration et une grande reconnaissance à celui qui fut son professeur de dessin, qui le conseilla et l'encouragea à développer son talent. Mon père envisageait de poursuivre ses études à l'École des Beaux-Arts, mais son projet fut contrarié et il devint technicien chimiste chez Rhône-Poulenc à Roussillon, sans jamais cesser de dessiner et de peindre.



Fig. 1 : Autoportrait, 1999.

Avec sa famille, il vécut à Vienne et à Sainte-Colombe une quinzaine d'années avant de s'installer à Sablons (Isère). Il s'investit dans le Groupement des Artistes viennois et exposa régulièrement au Salon annuel. Il y fut distingué à plusieurs reprises et reçut notamment le prix Point (médaillon d'or) en 1964 et le prix du Salon en 1973.

A la diversité des sujets (portraits, natures mortes, scènes de genre, paysages ruraux, urbains, ferroviaires et aussi industriels...), s'ajoute la diversité des techniques utilisées, même si l'on retrouve toujours, à la base, la primauté qu'il accordait au dessin : peinture à l'huile, aquarelle, lavis, pastel, sanguine, encre de Chine et même vernis ramenés des laboratoires de Rhône-Poulenc.

En dehors de la peinture et du dessin, mon père faisait preuve d'une grande curiosité et ses centres d'intérêt étaient multiples : chant choral, musique, littérature, philatélie, histoire et actualité politique. Au printemps 1986, il saisit immédiatement ce que la nouvelle situation issue des élections législatives avait d'inédit. La première « cohabitation » entre François Mitterrand et Jacques Chirac a, dès le début, nourri bien des conversations, des commentaires, des jeux de mots, voire des sketches improvisés entre mon père et moi ... et très vite aussi, quelques dessins humoristiques. En effet, mon père, qui avait toujours sur lui un crayon ou un feutre, avait souvent le réflexe de « croquer » la drôlerie d'une scène en quelques traits et son sens de l'humour trouvait tout naturellement son expression par le

dessin dans un carnet comme sur la nappe en papier d'un restaurant ! Mais, dans le cas de la première cohabitation, la dimension théâtrale de la situation et des personnages politiques, mais aussi parfois la dramaturgie des événements donnèrent la matière à près d'une soixantaine de caricatures, réalisées « à chaud » pendant deux ans, ce qui constitue un ensemble unique dans l'œuvre de mon père. Sa culture artistique l'amenait aussi à s'inspirer des œuvres de divers artistes comme Mantegna, Philippe de Champaigne, Rigaud ou Ingres dans la réalisation de ses dessins (voir p. 9 et suivantes).

Si ses caricatures sont le reflet de ses convictions, de ses espoirs, mais aussi de ses colères et de ses déceptions, mon père fut toujours soucieux de les dater, de les contextualiser en précisant au besoin les fonctions occupées par les personnages et la nature des événements illustrés par le dessin.



Fig. 3 : Diplôme décerné à Marcel Moulin par le Groupement des Artistes viennois, pour le Prix du Salon, 4 novembre 1973.

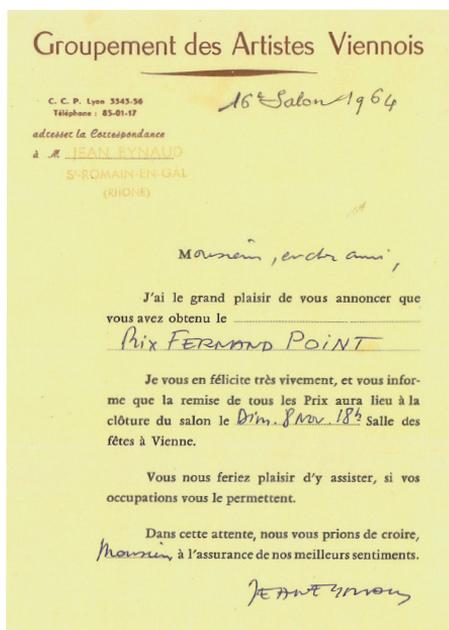


Fig. 2 : Lettre signée par Jean Eynaud, président du Groupement des Artistes viennois, notifiant à Marcel Moulin le prix Fernand Point obtenu à l'occasion du 16^e salon, en novembre 1964.

Lorsque la caricature trouvait son origine dans un article de presse (parfois joint au dessin) ou une émission de télévision, mon père citait ses sources. Son historienne de fille apprécie nécessairement cette rigueur méthodologique qui voisine avec la fantaisie et l'humour ... Mon père avait donc visiblement le souci que ses dessins puissent être compris bien au-delà de l'actualité immédiate. Il les rassembla lui-même dans un album dont il rédigea l'introduction et l'épilogue.

Cet ensemble constitue pour moi un merveilleux souvenir mais aussi, à trente ans d'intervalle, un précieux document d'histoire.

Catherine Moulin

La première « Cohabitation » (mars 1986 - mai 1988), vue par Marcel Moulin

Le 10 mai 1981, le candidat de gauche, François Mitterrand, est élu président de la République. Espéré ou redouté, l'événement fait date car il concrétise la première alternance au pouvoir de la V^e République. Cinq ans plus tard, en mars 1986, les élections législatives, remportées par la droite, ont eu lieu au scrutin de liste à la proportionnelle, pour la seule et unique fois depuis 1958, en raison d'une réforme du mode de scrutin votée en juillet 1985, ce qui permet aussi au Front national de faire son entrée à l'Assemblée nationale avec 35 députés. De plus, pour la première fois, la nouvelle majorité parlementaire et le président de la République appartiennent à des sensibilités politiques opposées.

Prenant acte des résultats électoraux, François Mitterrand désigne comme Premier ministre Jacques Chirac, chef du RPR (Rassemblement pour la République), le principal parti de la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale, et lui demande de former le gouvernement. Il en résulte une situation totalement inédite avec un président de la République de gauche et un gouvernement de droite : c'est la « cohabitation » (fig. 1). Elle entraîne une redéfinition et un rééquilibrage des pouvoirs au sein de l'exécutif : le gouvernement qui jusqu'alors mettait en œuvre les grandes orientations fixées par le chef de l'État, « détermine et conduit [désormais] la politique de la nation » comme le spécifie l'article 20 de la constitution, tandis que le Président conserve la prépondérance dans le « domaine réservé » de la Défense et des Affaires étrangères.

Jacques Chirac se réfère alors volontiers aux expériences menées alors aux États-Unis par Ronald Reagan et au Royaume-Uni par Margaret Thatcher et le gouvernement met en œuvre un programme d'inspiration libérale (fig. 2). Dès le mois de juillet 1986, une vague de privatisations concernant 65 entreprises industrielles et financières est annoncée. Édouard Balladur, ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation est chargé de la mettre en œuvre. Par ailleurs, l'impôt sur les grandes fortunes et l'autorisation administrative de licenciement sont supprimés.

Un projet de réforme de l'Université est présenté par Alain Devaquet, ministre délégué en charge de la Recherche et de l'Enseignement supérieur aux côtés de René Monory, ministre de l'Éducation nationale. Mais il se heurte à un important mouvement de contestation chez les étudiants en novembre-décembre 1986. La mort tragique d'un manifestant, Malik Oussekinge, dans le cadre de l'intervention des forces de l'ordre à Paris le 6 décembre, entraîne rapidement le retrait du projet de loi (fig. 3). Quelques semaines plus tard, les cheminots entrent en grève. Leur mouvement se prolonge pendant plus d'un mois (fig. 4).

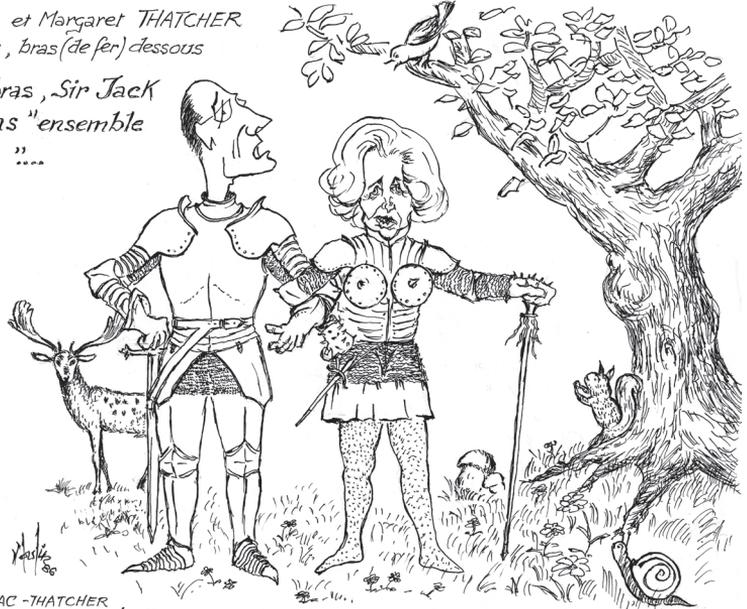
N.B. : Nous avons dû rajouter dans certains cas, en légende des figures et pour leur lisibilité, les textes ou évocations qui ont été intégrés aux dessins originaux par l'artiste [NDLR].



Cohabitation...Convivialité..... Conjugalité
 ..."Chirac Veuillez Eteindre jevous prie ! sinon, je demande a Jospin qu'il
 demande a Mauroy qu'il demande a Marchais qu'il demande a Krasuki
 de déclancher une grève sauvage à EDF..."

Fig. 1 : « Cohabitation...Convivialité.....Conjugalité »

Jacques CHIRAC et Margaret THATCHER
 bras (de fer) dessus , bras (de fer) dessous
 ..."Prenez mon bras ,Sir Jack
 et "privatisons" ensemble
 Voulez-vous "...



Rencontre CHIRAC -THATCHER
 à LONDRES le 26 AVRIL 1986

Les deux premiers ministres sont de farouches partisans de la dénationalisation
 (ou privatisation) des entreprises nationalisées antérieurement

Fig. 2 : « Rencontre Chirac-Thatcher à Londres, le 26 avril 1986 » ; - [commentaire en bas au milieu]
 « Les deux premiers ministres sont de farouches partisans de la dénationalisation (ou privatisation)
 des entreprises nationalisées antérieurement ».



Fig. 3 : La réforme de l'Université - [A l'automne 1986, l'Assemblée nationale devait examiner le projet de réforme de l'université (autonomie, sélection...), proposé par Alain Devaquet, ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la recherche, aux côtés de René Monory ministre de l'Éducation nationale. L'hostilité massive des étudiants provoqua en novembre et décembre leur mobilisation entraînant l'abandon de la réforme (8 décembre 1986)].



Fig. 4 : « Grève des cheminots, décembre 86 - janvier 87 » - [F. Mitterrand] « Vous persistez à nier ce principe de base, à savoir que les trains roulent à gauche. Croyez-en un fils de cheminot ! » [Cette allusion peut faire référence aussi bien au père de F. Mitterrand qu'au père de l'auteur du dessin] - [J. Chirac] « Je pense avoir commis quelques erreurs de conduite ».

François Mitterrand développe une sorte de « guérilla » politique à l'encontre de certaines mesures décidées par le gouvernement: il refuse de signer les projets d'ordonnances concernant les privatisations et le nouveau découpage des circonscriptions législatives (contraignant le gouvernement à passer par la voie parlementaire, plus longue) et, sous l'œil des caméras, il reçoit à l'Élysée les responsables syndicaux des étudiants et des cheminots lors des mouvements sociaux. La vie politique est dominée par la confrontation des deux fortes personnalités de l'exécutif et leurs relations sont souvent tendues : on a pu parler d'une « cohabitation de combat ». Néanmoins cette conflictualité s'exprime dans le cadre du fonctionnement de la constitution sans la remettre en question : les institutions de la V^e République se montrent assez souples pour s'adapter à cette situation.

Outre les mouvements sociaux, le gouvernement est confronté à de nombreuses difficultés. Une vague d'attentats qui a débuté en 1985 à Paris s'achève en septembre 1986 avec l'attentat de la rue de Rennes, le plus meurtrier de tous avec 7 morts et 55 blessés. Le krach boursier de 1987 rend difficiles les privatisations. La reprise économique n'a pas lieu et le chômage reste élevé. Enfin, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988, la situation s'embrase en Nouvelle-Calédonie avec la prise d'otages de la grotte d'Ouvéa et son épilogue sanglant (fig. 12).

Dès la première année de la cohabitation, le premier ministre est affaibli tandis que le président de la République connaît un regain sensible de popularité : il se pose en gardien protecteur des acquis sociaux. Cette évolution se confirme alors qu'approche l'échéance électorale de 1988. François Mitterrand retarde jusqu'au 22 mars sa déclaration de candidature. La campagne électorale prend alors une tournure inédite : le président de la République et son Premier ministre sont candidats et s'affrontent. Au premier tour, François Mitterrand qui a fait sa campagne sur le thème de « la France unie » face à un premier ministre « clivant », arrive en tête avec 34,11% des suffrages exprimés devant Jacques Chirac (19.95%), Raymond Barre (16.53%) et Jean-Marie Le Pen (14.38 %). Entre les deux tours, un débat télévisé oppose les deux têtes de l'exécutif : Jacques Chirac, conscient que sa situation de Premier ministre lui est défavorable dans sa confrontation avec François Mitterrand, affirme que les deux protagonistes sont alors « deux candidats, à égalité, qui se soumettent au jugement des Français » et il s'adresse à François Mitterrand en lui disant : « vous me permettrez donc de vous appeler Monsieur Mitterrand ». François Mitterrand réplique aussitôt : « mais vous avez tout à fait raison...Monsieur le Premier ministre ! » Au deuxième tour, François Mitterrand l'emporte avec 54% des suffrages exprimés (fig. 12). En 1993, à la suite de la déroute de la gauche aux élections législatives, il connaît une deuxième cohabitation (avec Édouard Balladur comme Premier ministre) jusqu'au terme de son mandat en 1995. Jacques Chirac lui succède à la tête de l'État et, après avoir commis l'erreur de dissoudre l'Assemblée nationale en 1997, il nomme Lionel Jospin à la tête du gouvernement de « gauche plurielle » : contrairement aux précédentes, la troisième cohabitation se prolonge pendant cinq ans.



Fig. 5 : [Inscription sur le phare] « France. Droits de l'Homme Terre d'accueil » - [F. Mitterrand saluant le général polonais Jaruzelski, chef d'Etat polonais, en visite à Paris en décembre 1985] : « Je m'excuse de vous quitter précipitamment... mais je vois quelqu'un qui arrive » [Il s'agit de Jean-Claude Duvalier, dit "Baby-Doc", dictateur en Haïti, qui doit quitter le pouvoir en février 1986 ; il s'installe en France avec sa famille et vit dans le faste].



Fig. 6 : « Manège de la cohabitation. 1^{er} anniversaire - 16 mars 1987 »

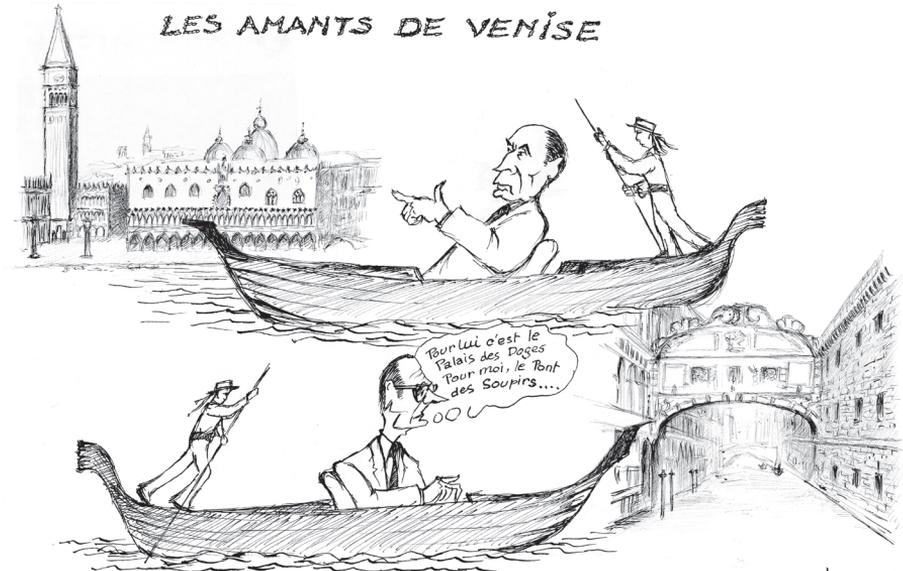


..... Le mimétisme commence à se manifester... Ce n'est pas trop tôt.....
 ----- depuis le temps que j'y grimpe -----

Ascension rituelle (et sous la pluie cette année) de la roche de SOLUTRÉ par le Président MITTERRAND le 7 Juin 1987 (jour de la Pentecôte)

M. Hélyès '87

Fig. 7 : « Ascension rituelle ...de la roche de Solutré...le 7 juin 1987 ».



Réunion à Venise des Pays Industrialisés (Juin 87)
 présence pour la France de François Mitterrand et de Jacques Chirac

M. Hélyès '87

Fig. 8 : « Les Amants de Venise » - [en bas à gauche] « Réunion à Venise des pays industrialisés (juin 87) ; présence pour la France de François Mitterrand et de Jacques Chirac » - [Dans la bulle de J. Chirac] « Pour lui c'est le Palais des Doges. Pour moi le Pont des Soupirs ».

Monsieur Balladur Ministre des finances et du budget refuse d'occuper les nouveaux bâtiments du Ministère des finances à Bercy - Juillet 87



Fig. 9 : « Monsieur Balladur, ministre des finances et du budget refuse d'occuper les nouveaux bâtiments du Ministère des finances à Bercy - Juillet 87 » [d'après le tableau] « Louis XIV de Hyacinthe Rigaud, 1659-1753 ».

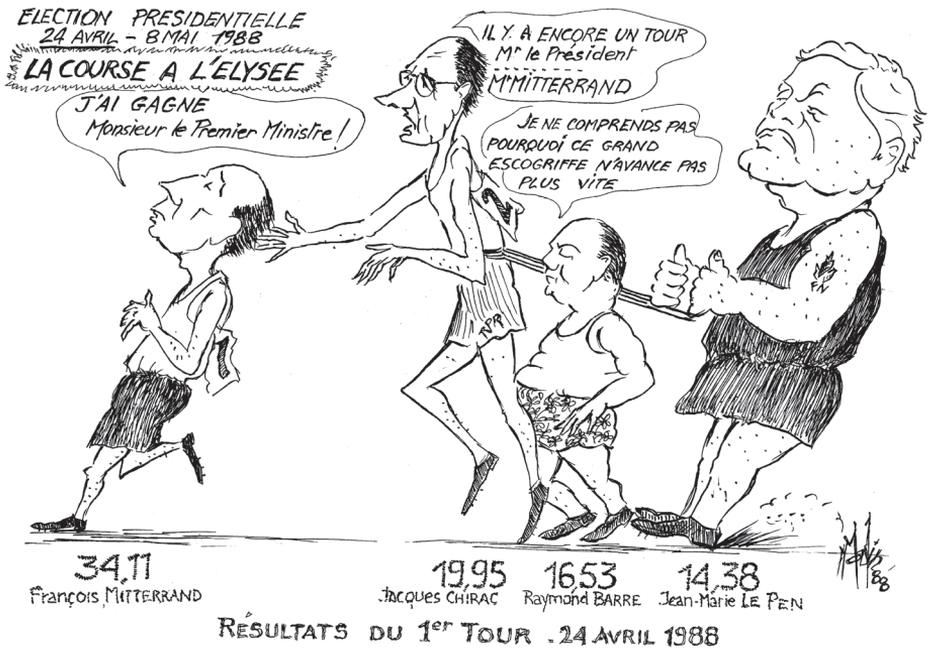
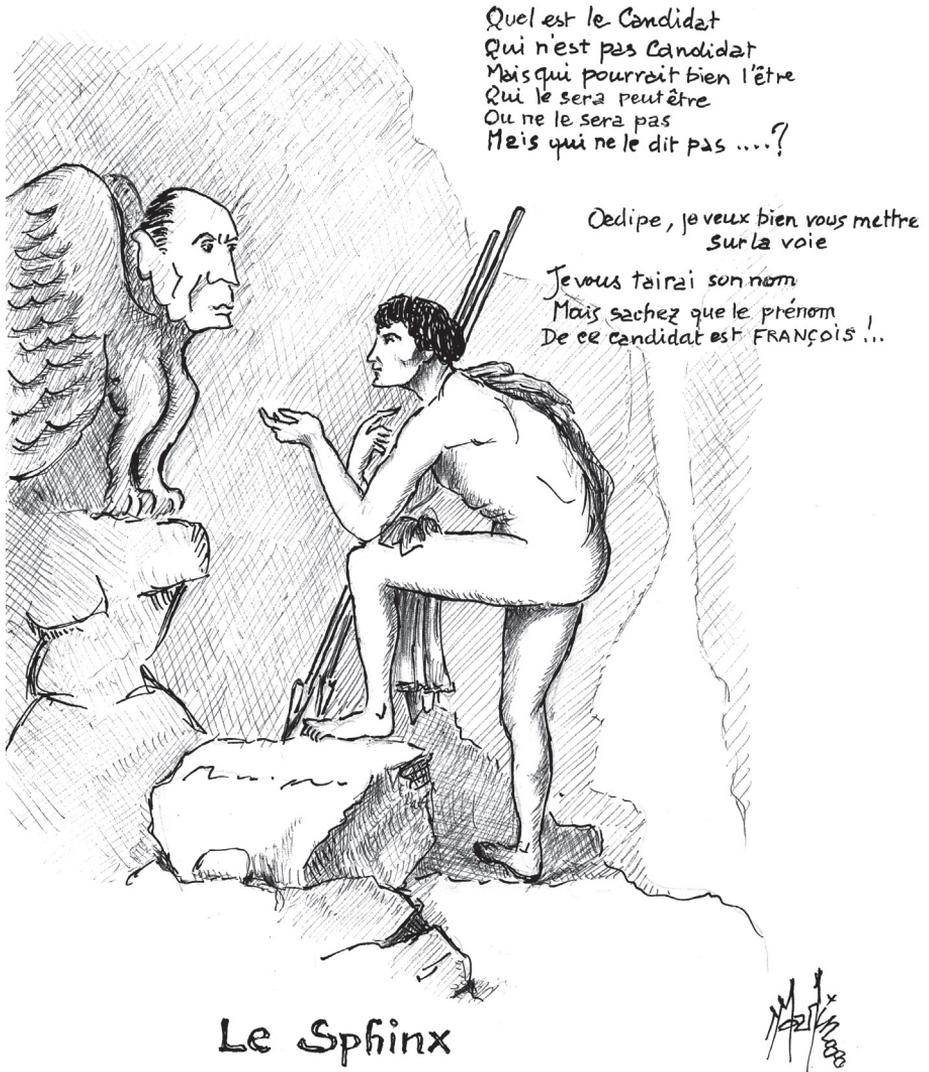


Fig. 10 : « Élection présidentielle 24 avril - 8 mai 1988. La course à l'Élysée ».



François Mitterrand ne s'est déclaré officiellement que le 22 Mars 1988
à 20 heures (Journal Télévisé Antenne 2)

D'après le tableau d'Ingres -

Fig. 11 : « Le Sphinx... d'après le tableau d'Ingres » [Oedipe explique l'énigme du sphinx].

Election Présidentielle
2^{ème} Tour. 8 Mai 1988
à 20 heures apparait sur tous les écrans
le visage de l'ANCIEN-NOUVEAU PRESIDENT

François MITTERRAND
(54,1%)

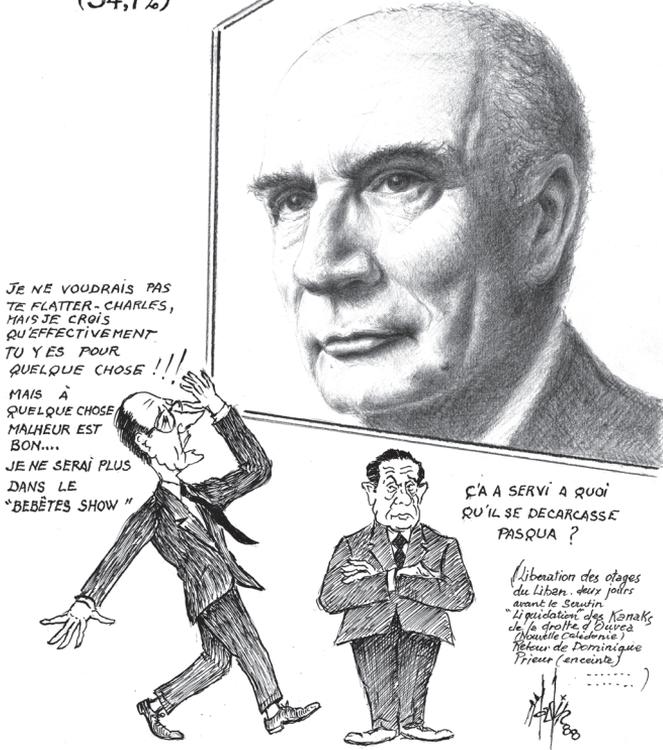


Fig. 12 : « Élection présidentielle. 2^e tour. 8 mai 1988 » [Légende en bas à droite] « Ça a servi à quoi qu'il se décarcasse Pasqua ? - (libération des otages du Liban deux jours avant le scrutin, "liquidation" des Kanaks de la grotte d'Ouveva (Nouvelle Calédonie), retour de Dominique Prieur (enceinte)) ».

Fig. 13 : « Les adieux à la cohabitation » [texte en tête du dessin]

« Les temps sont révolus, arrive l'échéance
La cohabitation deviendra c'est notoire
Une période unique, fantaisie de l'Histoire
Un malheur pour certains et pour d'autres une chance
Les temps sont révolus, il ne reste à l'artiste
Qu'à tourner la page, à briser le crayon
Le rideau est tombé, éteints sont les lampions
L'artiste vous salue "cohabitationnistes ! ».



Roger Dufroid¹

La Société alimentaire de Vienne sous le Second Empire

Les doctrines phalanstériennes² qui s'étaient fait jour dans le monde laborieux au cours de la première moitié du XIX^e siècle devaient, à défaut de l'application intégrale des théories de Fourier³ et de Saint-Simon, susciter un grand élan de solidarité fraternelle dont allaient naître la mutualité et l'esprit coopératif.

Dans le département de l'Isère et plus particulièrement à Grenoble et à Vienne, des initiatives philanthropiques se firent jour. Dans cette dernière ville, dès le 1^{er} février 1849, avait été fondée la Société des Travailleurs unis⁴, organisme de distribution ; nous dirions de nos jours plus simplement une coopérative de consommation, qui fournit à ses membres des denrées de qualité, et cela à des prix sensiblement inférieurs à ceux pratiqués par la libre concurrence⁵.

C'est par le moyen d'une souscription⁶ largement ouverte, par actions de 5 francs, que la Société alimentaire de Vienne (dite couramment l'« Alimentaire ») prit son essor dès octobre 1855.

Victor Faugier, alors maire de Vienne, avait suivi avec attention la réalisation tentée à Grenoble par le maire Frédéric Taulier en 1850⁷. Grenoble était la première ville en France à avoir une société alimentaire⁸. Il en avait vu les résultats, constaté l'intérêt et, en accord avec le préfet de l'Isère, il s'employa à établir un projet qu'il allait soumettre aux notables de la cité : négociants, magistrats, banquiers, notaires, avoués..., en leur demandant d'apporter leur appui à l'idée lancée.

1 - Cet article a été composé à partir des notices de l'ouvrage de R. Dufroid, *Encyclopédie historique de la ville de Vienne du X^e au XXI^e siècle*, Médiathèque de Vienne ; avec la collaboration de Roger Lauxerois.

2 - En 1822 Charles Fourier crée le néologisme *phalanstère* à partir de *phalange* et *monastère* ; il désigne par ce mot une habitation de la commune sociétaire (*phalange*). *Phalanstérien* désigne celui qui habite un phalanstère ou celui qui applique les idées mises en pratique dans le phalanstère.

3 - Charles Fourier, théoricien socialiste français (1772-1837), propose un nouveau mode d'organisation de la société et des relations individuelles par réaction à la société industrielle naissante.

4 - La Société des Travailleurs unis, société de prévoyance et de secours mutuels, née du rapprochement de diverses sociétés de secours. Voir à la Médiathèque du Trente classeur M.D. 38, article 40-41. Voir Jean Lacroix, *Vienne sous la Seconde République*, Vienne, impr. Ternet-Martin, 1949, p. 54 et svtes. Cette Société a été dissoute fin 1851.

5 - Sur les origines de cette Société des Travailleurs unis viennoise, voir aussi Eugène Flotard, *Le mouvement coopératif. Société agricole et industrielle de Beaufregard Vienne (Isère)*, Paris, 1866 ; id. *Le mouvement coopératif à Lyon et dans la Midi de la France*, Paris, 1867.

6 - La première liste des souscripteurs a été publiée dans le *Journal de Vienne*, du 7 octobre 1855, p. 1.

7 - *Journal de Vienne*, 7 octobre 1855, p. 1 - Le journal annonce les débuts d'exécution à Vienne d'un projet de constitution d'association alimentaire sur le modèle de celle qui existait avec succès à Grenoble ; il détaille l'organisation de l'exemple grenoblois, ses avantages, les oppositions d'intérêts surmontées... Maire de Vienne et sous-préfet de l'arrondissement étaient prêts à apporter leur concours à cette innovation adaptée à une ville ouvrière.

8 - *Journal de Vienne*, 10 février 1856, p. 1-2.- récit de l'inauguration à Vienne le 3 février 1856.

Pour une ville essentiellement industrielle, avec une population ouvrière nombreuse, la Société alimentaire ne pouvait qu'apporter des avantages : des économies pour les foyers, une alimentation saine grâce à une préparation soignée des substances alimentaires. Les sympathies allaient se manifester nombreuses ; les listes de souscripteurs d'actions s'allongeaient chaque jour, la fondation viennoise venait d'un grand mouvement de solidarité communale.

Le samedi 27 octobre, une première réunion des souscripteurs se tint à l'hôtel de ville, sous la présidence de Victor Faugier. Il était procédé à la nomination de 9 membres chargés, dans un délai d'une quinzaine de jours, de trouver l'emplacement du siège et de traiter avec les fournisseurs de matériel et d'ustensiles.

En raison de sa position au centre de la ville, à égale distance des quartiers d'Estressin et de Saint-Martin le choix fut fait au rez-de-chaussée de la maison de Joseph Jouffray, maître charpentier⁹, place Saint-Sévère où s'était tenu quelques années plus tôt le grand banquet démocratique (20 décembre 1847), et plus tard occupé par la manufacture de vêtements Chomienne. L'adjudication des travaux nécessaire eut lieu le 21 novembre¹⁰. Les aménagements furent rapidement réalisés et le dimanche 3 février 1856, l'"Alimentaire" ouvrait ses portes avec un banquet de près de 180 couverts, présidé par le maire de Vienne, lui-même étant président de la commission d'organisation de la Société alimentaire. Le bail prévu (1150 puis 1300 F) était finalement assez élevé et allait peser rapidement sur les finances de la Société.

Le succès allait dépasser les espoirs. On y pouvait consommer de 7 heures à 9 heures, de 11 à 14 heures et le soir de 18 heures à 20 heures 30, ou venir prendre aux dites heures les plats cuisinés à emporter à domicile pour le repas familial. La ration de soupe (1 litre) coûtait 0,10 F, celle de viande (130 g) ou de poisson (200 g) 0,20 F, une bonne assiette de légumes 0,10 F, le dessert 0,10 F, le pain (132 g) 0,05 F, le vin 0,10 F¹¹.

Les premiers succès, plus apparents que réels, qui signalèrent son début, et le rapide déclin vinrent tromper les espérances des fondateurs¹². En effet deux ans à peine s'étaient écoulés quand la Société agricole industrielle de Beaugard accepta la mission honorable de diriger l'établissement qui périclitait. Sous son habile direction, il s'est produit d'heureuses modifications et les efforts persévérants de l'administration nouvelle ont été couronnés de succès¹³.

9 - Grand-père du maire Camille Jouffray (1841-1924).

10 - *Le Moniteur Viennois*, 23 novembre 1855.

11 - *Le Journal de Vienne*, 3 février 1856. Les tarifs de l'expérience grenobloise (cf. *Journal de Vienne*, 7 octobre 1855), ont été repris pour l'expérience viennoise (avec semble-t-il une mauvaise copie pour certains tarifs dans *Journal de Vienne*, 25 novembre 1855).

12 - Le 28 janvier 1857 le conseil municipal accorda à la Société une subvention de 1200 F pour compenser la cherté des subsistances et en considérant les avantages que cette Société accordait aux ouvriers [Archives communales, 1D-9].

13 - Sur l'histoire de cette cession à la Société de Beaugard, voir E. Flotard, *o.l.*, p. 28-30. La Société de Beaugard est une autre initiative du mouvement coopératif viennois inspiré des idées fouriéristes et animée par le Dr Henri Couturier. Voir aussi Jean Lacroix, *Une expérience fouriériste : la société agricole et industrielle de Beaugard, 1852-1903*, Paris, PUF, 1953.

Enfin, après avoir traversé des périodes difficiles et que « sa prospérité laborieusement acquise commença à se signaler par des bénéfices dont la persistance, ou mieux l'accroissement, est à peu près assuré, dans sa dernière assemblée générale (en 1865), sur la proposition du gérant et l'avis approuvé du conseil de surveillance, la Société de Beauregard a décidé que les actions de la Société fondatrice de l'établissement alimentaire seraient remboursées par voie de tirage au sort annuel et que à partir de l'exercice 1866, à chaque inventaire, le dixième des bénéfices nets serait affecté à cette destination¹⁴.

Alors que l'Alimentaire de Grenoble allait survivre jusqu'à la guerre de 1914-1918, son imitation viennoise, pourtant solidement assise du point de vue des principes, ne put l'emporter définitivement sur les obstacles que signalait déjà le rapport de Rousset (Aîné) en 1860. Elle disparut aux environs de 1870, sans qu'il soit possible de citer une date précise. On peut cependant attester qu'elle existait encore en 1868, lorsque le 27 janvier le maire de Saint-Etienne et le préfet de la Loire demandèrent à la visiter ; mais en 1874, la Société de Beauregard installa son épicerie en gros dans les locaux de la place Saint-Sévère¹⁵ où s'était tenue jusque-là la Société alimentaire.

Références et pièces justificatives

Bibliographie :

Alphonse et Joseph Timon, *La Société alimentaire, la noce de Bruno et de Rose Vallet, scènes d'atelier en patois de Vienne*, Vienne, imprimerie et lithographie de Timon frères, 1856.

La chanson de l'Alimentaire¹⁶ :

« Je ne suis qu'un simple ouvrier / qui n'a ni sous ni maille, / qui sans repos sur son métier / matin et soir travaille, / mais quand vient midi / que mon appétit / cherche à se satisfaire, / je vais tout courant / pour bien peu d'argent, / vivre à l'Alimentaire, / dans ce modeste et précieux / temple de l'économie, / Bacchus n'est plus un des faux dieux / nul n'y sait la chimie / là pour treize sous / on a : soupe aux choux / bœuf et pomme de terre, / on y mange à sa faim, / on y boit peu de vin, / but de l'Alimentaire ».

Listes des souscripteurs à l'Alimentaire viennois

Les listes de souscription faisaient l'objet d'un dépôt à la sous-préfecture, à la mairie et dans les bureaux du *Journal de Vienne* et du *Moniteur Viennois*, puis dans quelques cafés de Vienne.

Les listes de souscripteurs, mentionnant le nombre de parts achetées, ont été publiées dans le *Journal de Vienne*.

- Editions du 7 octobre 1855 : première liste (prix de l'action à 25 F) mentionnant au premier rang le Préfet de l'Isère, le sous-préfet de Vienne et le maire V. Faugier ;

¹⁴ - *Journal de Vienne*, 8 juillet 1866, p. 1.

¹⁵ - Voir Jean Lacroix, Archives communales de Vienne 1C – 69.

¹⁶ - Voir Roger Dufroid, « La vie à Vienne au milieu du XIX^e siècle. Extrait des "Mémoires de Monsieur Emile Gueidan" », *BSAV*, 73, 1978, 4, p. 5-14.

- du 14 octobre 1855 : deuxième liste ;
- du 21 octobre 1855 : troisième liste (le total des 354 actions souscrites se monte alors à 8850 F – auxquels il faut ajouter la subvention de 600 F votée par le conseil municipal). Pour rendre les adhésions plus nombreuses, des fractions de 1/5^e sont proposées ; on peut désormais souscrire dans les principaux cafés de la ville ;
- du 28 octobre 1855 : après l'assemblée générale de la Société Alimentaire le 27 octobre ; 4^e liste - total des 451 + 5 actions souscrites se monte alors à 11.290 F ;
- du 4 novembre 1855 : choix du local dans la maison Jouffray, place Saint-Sévère. - 5^e liste - total des actions souscrites : 2665 ;
- du 11 novembre 1855 : 6^e liste ;
- du 18 novembre 1855 : 7^e liste et mise en adjudication « des travaux à exécuter pour l'appropriation des bâtiments destinés à la Société Alimentaire » ;
- du 25 novembre 1855 : 8^e liste, complétée par un extrait de l'*Indicateur de Bordeaux* qui commente l'exemple viennois pour venir en aide aux malheureux ; il cite les villes qui ont suivi l'exemple : Orléans, Lyon, Tours..., après celui de Grenoble et Vienne. Le chroniqueur remarque à propos du bon marché des produits proposés par l'Alimentaire : il « a de quoi surprendre, quand on connaît les hauts prix qu'ont atteint les denrées alimentaires ; mais il peut servir à expliquer ce que désirent les intermédiaires placés entre le producteur et le consommateur »... ;
- du 2 décembre 1855 : 9^e liste ; du 9 décembre 1855 : 11^e liste (sic) ; du 16 décembre 1855 : 12^e liste ; du 23 décembre 1855 : 13^e liste ; du 30 décembre 1855 : 14^e liste ; du 6 janvier 1856 : 15^e liste ; du 13 janvier 1856 16^e liste ; du 20 janvier 1856 : 17^e liste ; du 27 janvier 1856 : 18^e liste.

Les listes ont été également publiées chaque semaine par le *Moniteur Viennois*, à partir du vendredi 12 octobre 1855 jusqu'au 14 mars 1856 (23^e liste).

Le lancement du projet viennois

La presse locale a également donné de larges échos à la mise en route de l'Association alimentaire viennoise.

L'examen du projet, sa faisabilité à Vienne, ville industrielle, les avantages philanthropiques de cette création : dans *Journal de Vienne*, 7 octobre 1855 ; 28 octobre 1855 ; 25 novembre 1855 avec les commentaires du journaliste de l'*Indicateur de Bordeaux*.

Pour le choix du local, place Saint-Sévère, où arrivent l'eau et le gaz : *Journal de Vienne*, 20 janvier 1856 et le *Moniteur viennois*, 18 janvier 1856 ; sont aussi évoqués les modalités du bail de 18 ans (pour 1300 F / an), les nécessaires adaptations et aménagements de ce local (somme des travaux estimés à 8000 F environ) et l'acquisition des fournitures (équipement, jetons à faire frapper par l'Hôtel des monnaies de Paris ; marchés pour l'achat des principales substances alimentaires). Deux boulangers et un boucher viennois (M. Demessieux) ont été choisis. Un règlement interne a été mis en place pour fixer l'organisation de l'institution, ses statuts, et les modalités d'achat de la nourriture ; les aliments préparés par la cuisine de la Société alimentaire pourront être consommés sur place ou être emportés au domicile de l'*associé*.

Roger Lauxerois

L'Orgueil et la Charité - Deux chapiteaux de l'église Saint-Pierre

Hors de l'espace liturgique intérieur de l'église Saint-Pierre, le portail qui communiquait au Moyen Âge avec l'enclos monastique (cloître et salle capitulaire)¹ conserve un ensemble sculpté au début du XII^e siècle. Au centre du tympan, trône en majesté la figure du patron de l'église, saint Pierre ; alors que deux chapiteaux en marbre blanc à représentation allégorique couronnent les colonnettes octogonales qui encadrent les piédroits de la porte². Ces images étaient vues en passant du cloître à l'édifice de culte.



Figure 1 : Chapiteau de l'Orgueil et l'Humilité

Les deux chapiteaux utilisent un langage allégorique qui se développe sur deux faces ; à gauche le couple antinomique l'Humilité // l'Orgueil ; à droite, la Charité. Au-dessus, l'imposte porte des mots latins qui corroborent l'identification ou l'interprétation des scènes lesquelles empruntent à un symbolisme chrétien ordinaire : *Humilitas* et *Superbia, Caritas*.

L'Humilité (fig. 1) est représentée sous les traits d'un cavalier, vêtu d'une tunique, chevauchant sereinement

sa monture, tenue par des rênes, une fleur en forme de lys à la main. A droite (fig. 2), sur le retour du chapiteau, venant à sa rencontre, surgit un autre cavalier, cette fois armé ; il porte une cotte de maille, mais, lui, on le voit prêt à

1 - La salle capitulaire se trouve actuellement dans la cour de l'Institution Robin ; elle a été acquise par la Ville de Vienne, pour être un jour intégrée dans le parcours de visite de l'ancienne abbatale Saint-Pierre.

2 - Pour ce petit trésor sculpté voir Roger Lauxerois, « Le tympan roman de l'église abbatiale Saint-Pierre de Vienne (Isère) », dans *Architecture, Décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges... offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, DARA, 2013, p. 87-94.

suivre son cheval dans la chute. S'opposent donc ici frontalement l'Humilité et l'Orgueil. D'un côté, une vertu, l'ascèse à laquelle est invité le chrétien et autant le moine en sa communauté ; elle se traduit davantage par une disposition intérieure que signifie peut-être le lys, symbole de la pureté ou de l'abandon à la Providence. Un siècle après la réalisation de ce chapiteau, au milieu du XIII^e siècle, le franciscain et théologien saint Bonaventure résumait la position de l'humilité : « L'humilité est la porte de la sagesse, le fondement de la justice et le réceptacle de la grâce ».

Sur l'autre face du chapiteau, l'Orgueil ou la vaine gloire se présente sous les traits d'un cheval en train de culbuter entraînant dans sa chute son cavalier. Déjà au début du VII^e siècle un moine du Sinaï, Climaque, définissait la vaine gloire comme le cheval de l'orgueil. Ce vice multiforme conduit à l'autosatisfaction ou à l'autosuffisance, au mépris de Dieu. Dans la morale chrétienne du Moyen Age l'orgueil était considéré comme la matrice des autres vices ou péchés. Il finit par devenir le signe d'une nature humaine corrompue qui s'oppose à la cité de Dieu.

Un vice qui porte en soi le signe de la contradiction « dès lors que la tension vers le haut qui l'anime se traduit en réalité par un abaissement et une chute ».

A l'orgueil qui n'aspire qu'à son propre bien s'oppose l'humilité ; cette vertu a pour vocation d'éviter à l'âme d'être tentée vers le haut de manière excessive et non contrôlée. Elle laisse alors plus aisément un champ libre à une autre vertu, qui en est un peu son rejeton : la charité / *caritas* qui est l'Amour, lieu idéal de la perfection et de la ressemblance avec Dieu, notamment par l'exercice de l'amour du prochain qui s'incarne extérieurement par un acte de partage. C'est cette voie qui est représentée sur le second chapiteau où la scène se déploie sur les deux faces (fig. 3,4) ; illustrant les paroles de Jésus dans le *Nouveau Testament* (Matthieu, 25, 35-36) : « Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger (...) j'étais nu, et vous m'avez habillé ».



Figure 2 : Chapiteau de l'Orgueil



Figure 3 : Chapiteau de la Charité



Figure 4 : Chapiteau de la Charité

Sous l'apparence d'une femme voilée assise, la Charité donne un pain rond à un homme nu accroupi, alors qu'à l'arrière un autre pauvre, nu debout, va enfiler une chemise par la tête. Comme sur la figure de saint Pierre, au milieu du tympan, des plis curvilignes animent le vêtement de la Charité, bordé d'un galon perlé.

On notera que ces détails de style paraissent justifier un rapprochement avec des chapiteaux réalisés vraisemblablement dans le même temps pour les chantiers de la cathédrale (Marie dans *La Résurrection de Lazare, Les Femmes au tombeau*) et de l'église monastique Saint-André-le-Bas (*Les "Vertus"*) : disposition des plis, tête coiffée d'un bandeau ou d'un touret (?) décoré d'une ligne ondulée, visage empâté sans grâce...Mais de l'un à l'autre chapiteau le savoir-faire n'était pas égal.

Cette confrontation d'images sculptées offrait donc aux moines un raccourci du combat spirituel qu'ils devaient mener quotidiennement ; elle fait partie du vocabulaire symbolique de l'art roman. Ce combat, la Règle monastique de saint Benoît y faisait référence.

Un désir d'élévation provoque la plus ruineuse des chutes alors même que dans ces conditions le service des plus misérables ne peut être la part de celui qui fanfaronne.

J.-Y. E.

A propos de... Une vieille tradition locale : la Saint-Cayon

La Saint-Cayon, autrement dit la Saint-Cochon, était un rituel de la saison froide, que l'on connaissait bien dans les villages : celui de l'abattage du porc qui allait fournir rôti, côtes, lard, saucisson, boudin et saucisses durant toute l'année puisque, si l'on en croit le dicton, « Dans le cochon tout est bon ! »



Fig. 1 : Chaque famille élevait son cochon
[illustration reproduite avec l'aimable autorisation de son auteur, Jean-Claude Jaillet].

André Trabet a choisi ce titre pour évoquer la vie d'après-guerre dans un livre qu'il vient de publier¹. « *L'idée de départ, confie-t-il, est liée au souvenir de mon père, qui allait dans les fermes pour tuer les cochons qu'engraissait chaque famille. Je l'accompagnais étant gosse...* ». Il ajoute : « *Mes parents tenaient un café à Pont-Évêque, mes grands-parents aussi, mais au Logis-Neuf à Estrablin. Ce qui fait que ma mémoire a accumulé des tas d'anecdotes que je raconte à mon tour, en utilisant le parler viennois, qui est si savoureux, et pour ceux qui ne comprendraient pas tout, j'ai mis des explications en note.* »

1 - La première édition de *La Saint-Cayon* ayant été épuisée en quelques semaines, un nouveau tirage a été effectué. Il est disponible en librairie et chez les diffuseurs de presse (48 pages illustrées, 15 euros).



Fig. 2 : La fabrication du boudin
[illustration reproduite avec l'aimable autorisation de son auteur, Jean-Claude Jaillat].



Fig. 3 : Le repas de la Saint-Cayon
[illustration reproduite avec l'aimable autorisation de son auteur, Jean-Claude Jaillat].

Il évoque aussi les parties de boules, les cafés de la place, les vogues, les braconniers... Surtout, André Trabet a eu l'excellente idée de demander des illustrations à son ami le dessinateur Jean-Claude Jaillet : des images sépia comme de vieilles photographies mais style bande dessinée pour évoquer cette époque révolue.

Ce dernier glisse avec un sourire : « *Je ne suis pas vraiment un pro de l'abattage du cochon, alors j'ai discuté avec André pour savoir ce qu'on pouvait et devait montrer, j'ai proposé des esquisses, il a suggéré des modifications pour coller au plus près de cette réalité aujourd'hui disparue.* ».

André Trabet est très satisfait du résultat : « *J'ai écrit avec beaucoup de plaisir. Il faut dire que je connais bien le sujet et puis, comme c'est mon huitième livre, je commence à avoir un peu de métier !* »



Fig. 4 : Le séchage des saucissons
[illustration reproduite avec l'aimable autorisation de son auteur, Jean-Claude Jaillet].

Rémi Salumoz

Clochemerle-sur-Rhône

Connaissez-vous le décret du 8 mai 1875 signé de la main du président de la République, le maréchal Mac-Mahon ? Non ? Cela ne vous dit rien ? Ce n'est pas très étonnant puisque ce n'était pas une loi de portée nationale, quoique, pour les Viennois, ce texte officiel ait revêtu une certaine importance. Nous avons retrouvé cette amusante anecdote dans l'ouvrage très sérieux mais souriant – les deux ne sont pas incompatibles, n'en déplaise à certains ! – de notre ami Gérard Gouilly, *Vienne sur les rails*.

Depuis l'arrivée du premier train en gare de Vienne le 1^{er} avril 1855, le trafic s'était développé et des centaines de voyageurs fréquentaient les lieux chaque jour. Mais dans les plans initiaux de la station, aucune installation sanitaire n'avait été prévue... La nature humaine étant ce qu'elle est, les voyageurs se soulageaient comme ils pouvaient, plus ou moins discrètement, le long des quais ou dans les recoins de la place. Il s'ensuivait des nuisances olfactives (et éventuellement visuelles) qui émurent les riverains. Bref, notre ville s'appêtait à vivre un épisode préfigurant le fameux *Clochemerle* de Gabriel Chevallier ou telle autre scène de *Topaze*. Les travaux à faire pour construire ce qu'on appelait un chalet de nécessité n'étaient pourtant pas très onéreux, d'autant que l'alimentation en eau, nécessaire à l'hygiène, pouvait se faire avec le ruisseau Saint-Gervais.



Fig. 1 : La gare de Vienne.

En octobre 1874, un projet est défini, mais il ne peut être validé au niveau communal, ni même à celui des ingénieurs de l'arrondissement. On consulte donc les ingénieurs contrôlant le réseau ferré de la Méditerranée, les ingénieurs du conseil des Ponts et Chaussées ainsi que l'inspecteur général des Mines. Pour être sûr que ce modeste édicule ne menacera pas les fondements de la toute jeune République, il faut prendre l'avis du Conseil d'État. Fort de l'appui de six lois et textes réglementaires, le ministre des Travaux publics se déclare donc favorable à la construction de toilettes dans l'enceinte de la gare de Vienne. Mais il ne peut que proposer la construction, non pas la décider. C'est en effet au président de la République que revient ce pouvoir : le maréchal Edme de Mac-Mahon (lire par ailleurs).

C'est ainsi que le 10 juillet 1875, le sous-préfet de Vienne put enfin annoncer au maire Eugène Riondet que le président de la République avait signé le décret du 8 mai, approuvant le projet de la compagnie de chemins de fer PLM « en vue de la construction de lieux d'aisances à la gare de Vienne. »

Que de mots !

Le maréchal Marie-Edme Patrice Maurice de Mac-Mahon, duc de Magenta (1808-1893), fut élu président de la République en 1873. Il est surtout resté connu pour s'être exclamé en 1875 devant les inondations à Toulouse : « *Que d'eau ! Que d'eau !* » Vingt ans plus tôt, au siège de Sébastopol, il aurait dit cette phrase restée célèbre : « *J'y suis, j'y reste* », mais plus tard, quand on lui demanda s'il avait vraiment fait cette déclaration héroïque, il eut cette réponse, pleine de franchise et d'humour, peut-être involontaire : « *Ça m'étonnerait, je ne fais jamais de phrases !* ».

On lui prête également (mais il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches !) cette réflexion superbe : « *La typhoïde est une maladie terrible : on en meurt ou on en reste idiot. Je peux en parler, je l'ai eue !* »



Fig. 2 : Le maréchal de Mac-Mahon, grâce à qui les Viennois purent soulager leur vessie sans attenter à la pudeur des riverains.

Informations

La vie de la Société

■ Conférences

Réunies dans des projets communs, Garom (association des Amis des musées de la civilisation gallo-romaine) et la Société des Amis de Vienne proposent pour 2016-2017 un cycle de conférences qui auront lieu au musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne, les samedis, à 15h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

• **Samedi 28 janvier 2017 à 15 h 30**

- « Alésia » par **Jean-Louis Voisin**, professeur honoraire des universités de Bourgogne et de Paris 12 Val-de Marne.

[Un centre d'interprétation ouvert récemment et dont le succès ne se dément pas, une controverse qui n'a pas lieu d'être mais qui n'en finit pas ont ramené le site d'Alésia sur le devant de la scène. D'autant que de nouvelles fouilles y ont été entreprises et qu'un nouveau musée devrait bientôt voir le jour sur le site de la ville gallo-romaine. Après avoir évoqué brièvement les circonstances qui ont conduit à l'affrontement entre Vercingétorix et César, puis après avoir évoqué les grandes phases de la bataille en mettant l'accent sur la reddition de César et sa mythologie, le conférencier montrera que le seul site possible est celui d'Alise Sainte-Reine en Bourgogne, en analysant en particulier ce qui a été trouvé dans le site concurrent de Chau des Crotenay (département du Jura)].

• **Samedi 11 février 2017 à 15 h 30**

- « *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie romaine de Valence* », par **Amaury Gilles**, Laboratoire archéologie et archéométrie, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.

[Présentation des résultats d'une thèse de doctorat consacrée aux campagnes de la colonie romaine de Valence entre le II^e s. av. J.-C. et le VI^e s. apr. J.-C. Ce travail analyse les rythmes de l'exploitation de ce territoire et les confronte aux évolutions touchant les modes de vie des populations entre la fin de la Protohistoire et le haut Moyen Age].

■ Voyages culturels

Deux nouvelles propositions de journées culturelles :

• *Visite de Bourg-en-Bresse, du monastère de Brou avec l'exposition "Marie-Madeleine. La Passion révélée", le jeudi 2 février 2017*

Départ en car de Vienne arrêt Jean Moulin, avenue Général Leclerc à 7 h 45 - boulevard Asiaticus à 7 h 50. - Bourg en Bresse : visite guidée à 9 h 30 des quartiers anciens, maisons à colombages des XV^e et XVI^e siècles, église Notre-Dame co-cathédrale et la légende de la Vierge Noire. Visite guidée de l'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu : dans un bel écrin de boiseries Louis XV - Louis XVI, une fabuleuse collection de faïences, boîtes et verrines.

Déjeuner traditionnel bressan. - Après-midi, découverte du monastère royal de Brou. Visite guidée de l'église, un joyau du gothique flamboyant : jubé, retable des Sept Joies de la Vierge, vitraux historiés et tombeaux de Marguerite d'Autriche, Philibert de Savoie et Marguerite de Bourbon. Visite guidée du musée avec l'exposition temporaire : « Marie-Madeleine La Passion révélée ».

Prix tout compris : 70 € ; pré-inscription par téléphone ou par mail auprès d'Annick Seguin : tél. 04 74 85 27 89 ou 07 85 53 35 37 ; e-mail : annick.seguin3@orange.fr. **Confirmation** d'inscription au reçu du chèque envoyé à Annick Seguin, 9, Montée des Grands Prés, 38200 Vienne.

• *Au pays de George Sand, du 2 mai au 5 mai 2017*

Mardi 2 mai : Vichy - La Châtre. Après le déjeuner visite guidée de Vichy ; installation à l'hôtel à La Châtre pour les trois nuits.

Mercredi 3 mai : A Nohant visite commentée de la maison de George Sand, appartements, jardins, théâtre de marionnettes ; cimetière familial où repose George Sand. Déjeuner ; visite guidée de l'église de Saint-Martin-de-Vic (de très belles fresques du XII^e siècle°). Château de Sarzay, forteresse des XIV^e et XV^e siècles où George Sand situa une partie du roman « *Le meunier d'Angibault* ». Visite commentée du château du Coudray à Verneuil-sur-Igneraie, où Aurore Dupin, future George Sand, fit connaissance de Jules Sandeau.

Jeudi 4 mai : Visite du village de Gargilisse et de la villa Algira, maison offerte par Manceau, le dernier compagnon de George Sand. Déjeuner. - Visites de la basilique de Neuvy-Saint-Sépulcre classée par l'U.N.E.S.C.O., du moulin d'Angibault où l'on découvre la vie du meunier, personnage central du roman de George Sand.

Vendredi 5 mai : Visite de l'abbaye cistercienne de Noirlac. En train à crémaillère accès au panoramique des Dômes : vue étonnante sur la chaîne des Puys, la Limagne et Clermont-Ferrand. Retour à Vienne.

Prix du voyage : 550 € comprenant transport, pension complète, visites, guides, assurance annulation, assistance retour. **Supplément chambre seule : 62 €.**

Inscription auprès d'Annick Seguin 9 montée des Grands Prés 38200 Vienne. Tél. 07 85 53 35 37 ou 04 74 85 27 89 ; mail : annick.seguin3@orange.fr

SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE
COTISATION ET ABONNEMENT AU BULLETIN

NOM :

Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal : **Ville :**

Adresse mail :

Téléphone (si vous n'avez pas d'adresse mail) :

TARIFS POUR L'ANNÉE 2017

Cotisation individuelle (abonnement au Bulletin et adhésion) : **45 €**
donnant droit à la livraison trimestrielle du Bulletin, à la participation à nos activités : voyages,
excursions, conférences, visites de monuments, utilisation de la bibliothèque...

Adhésion individuelle à l'association : **15 €***

Adhésion pour un couple à l'association : **20 €**

* La cotisation individuelle est obligatoire pour participer aux activités de l'association : voyages,
excursions, conférences, visites de monuments, utilisation de la bibliothèque...). L'adhésion simple
ne donne pas droit au bulletin.

Membre bienfaiteur : à partir de **70 €**
(avec livraison trimestrielle du Bulletin)

Cette fiche remplie ou copiée est à retourner **impérativement** à :
Comptable de la Société des Amis de Vienne, 5 rue de la Table-Ronde 38200 - Vienne
accompagnée du règlement par chèque bancaire à l'ordre de la **Société des Amis de Vienne**

ATTENTION !
COTISATIONS D'ADHÉSION ET ABONNEMENTS
COMMENCENT AU 1^{ER} JANVIER

*Merci de les régler dès le 1^{er} trimestre sans omettre au besoin ce que vous
deviez éventuellement antérieurement.*

*Grâce à vous ce bulletin peut continuer à paraître, et votre exactitude
contribue grandement à la santé de nos finances.*